



## Sommaire

Déclaration préalable .....	1
Vote des actes de gestion CE .....	1
Projet de Campus Toulouse Est et Montpellier la suite.....	1
Projet Immobilier Marseille Newdelec .....	2
Information sur le lancement d'une étude alternative à SIIE (ex COME) .....	2
Projet de création d'un Centre National de Mesures –CNM- (UPR Nord-Est).....	2

## Déclaration préalable

- ♦ La démarche Nouvel Environnement d'Orange (NEO) inquiète. La CFE-CGC Orange dénonce le Flex Office et revendique des espaces permettant la concentration des salariés et l'exécution d'un travail de qualité sans accroissement de la charge mentale des salariés.
- ♦ Mr Benatar, directeur technique et du système d'information, a reçu le prix de l'opérateur 2017 ; la CFE-CGC Orange attend un retour financier au bénéfice des salariés lisible dans la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

L'intégralité sur : <https://www.cfecgc-orange.org/dtsi/>

## Vote des actes de gestion CE

- ✓ 9 résolutions proposées, zoom sur l'une d'elle :
- ♦ **R-2018-02-09** : Budget ASC 2018. L'augmentation de la contribution au CCUES mérite des explications. Le budget affecté augmente de 3,5% par rapport à 2017. Cette pratique budgétaire est en inadéquation avec la GPEC à 3 ans de notre entreprise. Nous avons remarqué la réévaluation de la part CCUES dès l'année 2017, non approuvée. Elle bénéficie désormais de la mesure votée ce jour et intitulée R-2018-02-06 Rétrocession d'une partie de la subvention des Activités Sociales et Culturelles du CE au CCUES, rejetée par notre délégation.

## Projet de Campus Toulouse Est et Montpellier : la suite...

- ✓ Recueil d'avis sur l'opportunité du lancement de projet

### La Direction apporte des compléments !

- ♦ Le projet n'embarque pas le site actuel de Blagnac où une étude complémentaire est en cours. Pour les 2 projets, La direction DTSI apprécie la proposition de la DO Sud et indique être consciente de l'impact sur les temps de trajets pour certains salariés.

### Analyse de la CFE-CGC Orange

Pour **Toulouse** nous sommes favorables à ce projet car les locaux actuels sont vétustes et l'amélioration des conditions de travail est une priorité très attendue de nos collègues. Par contre, il faut mettre en place des aménagements indispensables tels que des bus-navettes ou des places de crèches d'entreprise sur les grands sites pour donner des

réponses favorables aux attentes des salariés. Dans ces conditions, la Qualité de Vie au Travail (QVT) pourrait être améliorée alors que dans le cas contraire l'augmentation de la fatigue dans les transports devrait la faire chuter. En parallèle, la Direction anticipe à la baisse les emplois en région toulousaine et nous la dénonçons.

Pour **Montpellier** nous sommes résolument contre le projet de Campus ! 80% de l'effectif DTSI va devoir traverser ou contourner toute l'agglomération. Le site proposé 'Pompignane' est celui qui a la plus mauvaise desserte par les transports en commun. Ce choix est incohérent avec la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) d'ordinaire inéluctable pour la direction.

# Projet Immobilier Marseille Newdelec

✓ Information-consultation sur l'opportunité de lancement

## Le dossier présenté par la Direction

Il s'agit de capitaliser sur un site existant « NEDELEC » très bien situé et accessible. Les travaux de déconstruction partielle et re-construction imposent un déménagement temporaire. Tous les salariés DTSI ont vocation à rejoindre Newdelec au S2 2023 même si le site de Saint Mauront reste pérenne. 482 personnes de la DTSI réparties sur 8 sites sont concernées

## Analyse de la CFE-CGC Orange

Oui pour le choix du site mais : toutes les activités ne peuvent être organisées dans des espaces ouverts sur de grands

plateaux ; et compte tenu du particularisme local, les salariés ne viennent pas tous en vélo ou en métro : il faut donc suffisamment de parkings.

Quid du bassin d'emploi, de sa pérennisation et de son développement au-delà des mots et des beaux engagements ?

Concernant le télétravail : la solution abordée au Prado nous paraît légère. Nous souhaitons un site d'appoint dans le Sud ; pourquoi pas à Saint Pierre -si conservé- ou à la Vallée Verte ?

L'avis est rendu sur l'opportunité de lancement de ce projet.

# Information sur le lancement d'une étude alternative à SIIE (ex COME)

## Le dossier présenté par la Direction

La stabilisation est en bonne voie avec des retours positifs du terrain. Il y a réelle maîtrise en interne de la solution SIIE. Quel que soit le scénario retenu, SIIE restera opérationnel pour 2018. Le directeur de la DSI confirme les 300M€ engagés dans le programme. La décision sera prise en mars pour le scénario consistant à moderniser DISE...

nos propos est à la mesure de la grande déception des équipes SIIE. Au-delà de la déception, quel avenir? Quel avenir pour les 130 personnes travaillant sur SIIE ? Quel avenir pour les équipes de Province dans le contexte GPEC actuel et l'absence de stratégie de sites ?

- Un CE extraordinaire est demandé à l'unanimité par les élus dès que la décision de modernisation de DISE sera prise

## Analyse de la CFE-CGC Orange

Tout ça pour ça ! Le bilan est catastrophique tant du point de vue fonctionnel, que financier, métier, humain ! Et la dureté de

# Projet de création d'un Centre National de Mesures –CNM- (UPR Nord-Est)

## Le dossier présenté par la Direction

Le Centre National des Mesures est construit à Nancy les Vandoeuvre. Ce projet s'accompagne d'une mutualisation des activités en UPR et en central à DREAM (soit 7,5 Force au Travail en moins et une économie de 69% de charges de personnel).

## Analyse de la CFE-CGC Orange

Le risque est important de perdre des compétences pour répondre aux exigences ARCEP et maintenir la qualité du réseau mobile. L'intérêt économique pose question ; 6 salariés perdent leur emploi. Nous attendons une prise en charge exemplaire des salariés UPR et l'évaluation réaliste de la charge de travail à la cible des salariés du CNM.

Vos  
représentants  
CFE-CGC  
Orange

### Vos élu(e)s au CE DTSI :

Virginie COLLAS – 06 38 94 22 96  
Sophie FEJOZ – 06 73 89 87 31  
Magali FERNANDES – 06 30 85 41 65  
Isabelle LEPRETRE – 06 08 49 88 84  
Thierry BLACHERE – 06 47 99 07 87  
Laurent BEDROSSIAN – 06 85 40 18 29  
Didier COQUILLE – 06 83 98 22 84  
Christophe LOUIS – 06 71 01 12 60  
Bruno MOREAU – 06 71 01 12 60  
Jean-Mary SAROTTE – 06 86 79 37 65

### Commissions :

**ASC** : C.DUBOISSET, R.TEISSANDIER, R.BELLAVIA, JC. WERGUET, C.SCHWEYER  
**EMF** : L.BELILI, H.INSO, S. FEJOZ, C.RENAUX, H.CLIPET  
**EEM** : S.GOURIOU, JL. DELFOUR, M.BELLOTTI, A.BISBAL, J.LEROY  
**Egalité Pro** : R.TEISSANDIER, A.BISBAL, A.HABAY  
**Handicap** : L.VINEZ-FALGAYRAC, R.LE BOULZENNEC, D.PRATLONG  
**Logement** : A.HABAY  
**Restauration** : J.PELEGRIN-BOMEL, Y.TERFAIA  
**CHSCT & RPS** : H.SOURISSEAU, J.LUCAS VIEGAS, G.FOREST, S.GOURIOU, C.SIMON BRADESI  
**RI CE DTSI** : T.BLACHERE et Marchés : I.LEPRETRE

Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
<https://www.cfecgc-orange.org/dtsi/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)

